

SCCV CAMPAGNE DAVER

1 avenue Nocart

83400 HYERES

DOMAINE DAVER

9003 ALLÉE DES PLATANES AMENIERS
83000 TOULON

NOTICE DESCRIPTIVE

(Conforme à l'arrêté du 10 mai 1968)

VILLAS

Accession - 10 Maisons en copropriété

Bâtiments RT 2012

PREAMBULE

1.	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES DE L'IMMEUBLE	5
1.1	INFRASTRUCTURE	5
1.2	MURS ET OSSATURE	5
1.3	PLANCHERS	6
1.4	CLOISONS DE DISTRIBUTION.....	6
1.5	ESCALIERS	6
1.6	CONDUITS DE FUMÉE ET DE VENTILATION	6
1.7	CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS.....	7
1.8	TOITURES	7
2.	LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS ÉQUIPEMENTS	7
2.1	SOLS ET PLINTHES.....	8
2.2	MENUISERIES EXTÉRIEURES	8
2.3	FERMETURES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE.....	9
2.4	MENUISERIES INTÉRIEURES.....	9
2.5	SERRURERIE ET GARDE-CORPS.....	9
2.6	PEINTURES, PAPIERS, TENTURES	10
2.7	ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS.....	11
3.	ANNEXES PRIVATIVES	16
3.1	CAVES, CELLIERS, GRENIERS	16
3.2	GARAGES	16
3.3	PARKINGS EXTÉRIEURS.....	17
3.4	JARDINS PRIVATIFS	17
4.	PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES À L'IMMEUBLE	18
5.	ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX DE L'IMMEUBLE	19
5.1	BOITES AUX LETTRES.....	19
5.2	CHAUFFAGE, EAU CHAUDE.....	19
5.3	TÉLÉCOMMUNICATIONS.....	19
5.4	RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES.....	19
5.5	VENTILATION MÉCANIQUE DES LOCAUX	19
5.6	ALIMENTATION EN EAU	20
5.7	ALIMENTATION EN GAZ	20
5.8	ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ.....	20

6.	PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES À L'IMMEUBLE ET LEURS ÉQUIPEMENT.....	21
6.1	VOIRIES ET TROTTOIRS.....	21
6.2	ESPACES VERTS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DIVERS.....	21
6.3.	ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR.....	21
6.4.	CLÔTURES.....	21
6.5	PORTES D'ACCÈS.....	21
6.6.	RÉSEAUX DIVERS.....	21
6.7.	ÉQUIPEMENTS DIVERS.....	22

PREAMBULE

La présente notice décrit les travaux spécifiques qui seront réalisés dans le cadre de la construction du programme « DOMAINE DAVER » à Toulon, 9003 allée des platanes Ameniers.

Le programme se compose au total de 10 villas.

Seront admises, de plein droit, toutes modifications de structure et d'agencement intérieur, ayant pour objet de résoudre un problème technique, de compléter ou de parfaire, soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'ensemble et qui seraient apportées par le constructeur en accord avec le maître d'œuvre, en cours de travaux.

Les travaux seront exécutés selon les règles de l'art et les normes en vigueur. Les conséquences des phénomènes naturels qui peuvent se produire, par suite de retrait de matériaux, tassements, fluages, dilatation, microfissuration ... etc. et qui accompagnent généralement les constructions après terminaison des travaux, ne pourront en aucun cas être considérées comme vices cachés ou apparents.

Si lors de l'exécution des difficultés d'approvisionnement ou de mise en œuvre, des changements d'entreprises ou de fournitures et d'une manière générale, des circonstances imprévues devaient entraîner certaines modifications aux prestations prévues au présent devis descriptif, les matériaux et équipements fournis seraient d'une qualité équivalente à ceux prévus.

Il est précisé que les marques et produits ne sont donnés qu'à titre indicatif et comparatif, la présente notice descriptive ayant été établie avant leur mise en œuvre.

Le maître de l'ouvrage peut y apporter toute modification en cas de force majeure (règlement administratif contraignant, faillite d'entreprise ou de fournisseur, défaut d'approvisionnement, qualité insuffisante des livraisons ou d'impératifs techniques le mettant dans l'obligation de renoncer à telle ou telle disposition) ou en cas d'apparition d'un matériel ou produit nouveau en cours de réalisation des travaux.

Dans cette hypothèse, les matériaux ou produits retenus seront de qualité au moins équivalente.

Ce programme s'inscrit dans le respect de la RT 2012.

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES DE L'IMMEUBLE

1.1 INFRASTRUCTURE

1.1.1 FOUILLES

Fouilles en rigole pour fondations (selon préconisation du bureau d'études sol) exécutées par tous moyens mécaniques ou manuels, avec évacuation des terres excédentaires après utilisation selon besoin sur site.

1.1.2 FONDATIONS

Semelles filantes en béton armé, ou toute autre solution, selon nature du sol et avis du bureau d'étude de sol et du bureau de contrôle.

1.2 MURS ET OSSATURE

1.2.1 MURS DE SOUS-SOL

1.2.1.1 Murs périphériques

Sans objet.

1.2.1.2 Murs de refends

- Agglomérés de parpaings, agglomérés de parpaings isolant, briques ou béton armé selon BET structure et BET thermique.

1.2.2 MURS DE FAÇADES (AUX DIVERS NIVEAUX)

- Partie courante : Agglomérés de parpaings, agglomérés de parpaings isolant, briques ou béton armé selon BET structure et BET thermique.
- Allèges : idem.
- Trumeaux : idem.
- Encadrement des baies : idem.

Revêtement extérieur par enduit hydraulique monocouche, couleur selon choix de l'architecte.

Doublages isolants intérieurs (épaisseurs suivant étude thermique RT2012 réglementaire).

1.2.3 MURS PIGNONS

- Agglomérés de parpaings, agglomérés de parpaings isolant, briques ou béton armé selon BET structure et BET thermique.

.

1.2.4 MURS MITOYENS

Sans objet.

1.2.5 MURS EXTÉRIEURS

Murets techniques : selon plan, en parpaings d'agglomérés revêtus d'un enduit hydraulique monocouche.

1.2.6 MURS PORTEURS A L'INTÉRIEUR DES LOCAUX (REFENDS)

Sans objet.

1.2.7 MURS OU CLOISONS SÉPARATIFS

- Agglomérés de parpaings, agglomérés de parpaings isolant, briques ou béton armé selon BET structure et BET thermique.

1.3 PLANCHERS

1.3.1 PLANCHERS SUR ÉTAGE COURANT

Plancher poutrelles béton et hourdies polystyrène, avec dalle de compression, sous couche VELAPHONE FIBRE 22 pour isolation acoustique (rez de chaussé et étage).

Finition des sous faces : faux plafonds en BA 13

Hauteur sous plafond par rapport au niveau de carrelage fini : 2.50 m environ (possibilité soffite ou faux-plafonds liés à des contraintes techniques pouvant réduire ponctuellement la hauteur).

1.3.2 PLANCHERS SOUS TERRASSE

Dalles pleines en béton armé ou plancher poutrelles et hourdies agglomérés béton ou polystyrène épaisseur selon étude du BET structure.

1.3.3 PLANCHERS SUR LOCAUX COLLECTIFS, TECHNIQUES, ENTRÉES, CIRCULATIONS ET LOCAUX DIVERS CHAUFFÉS

Sans objet

1.3.4 PLANCHERS SUR LOCAUX NON-CHAUFFÉS OU OUVERTS

Dalles pleines en béton armé ou plancher poutrelles et hourdies agglomérés béton ou polystyrène, avec dalle de compression en béton armé, épaisseur selon étude du BET structure. Isolant thermique sous plancher selon étude thermique

1.3.5 PLANCHERS HAUT DERNIER NIVEAU

Dans le cas de toiture terrasse, selon plan, dalles pleines en béton armé ou plancher poutrelles et hourdies agglomérés béton ou polystyrène, avec dalle de compression en béton armé, épaisseur selon étude du BET structure.

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 ENTRE PIÈCES PRINCIPALES

Cloisons de type PLACOSTIL (ou similaires), épaisseur 72mm y compris laine de verre.

1.4.2 ENTRE PIÈCES PRINCIPALES ET PIÈCES DE SERVICE

Idem 1.4.1 et traitement hydrofuge dans les pièces humides (salles d'eau et salles de bain)

1.5 ESCALIERS

1.5.1 ESCALIERS

Réalisés en béton armé, revêtu d'un carrelage, garde-corps en placo et main courante.

1.5.2 ESCALIERS DE SECOURS

Sans objet.

1.6 CONDUITS DE FUMÉE ET DE VENTILATION

1.6.1 VENTILATIONS DES LOGEMENTS

Ventilation mécanique contrôlée individuelle simple flux

1.6.2 CONDUITS DE VENTILATION DES LOCAUX DE L'IMMEUBLE

Sans objet.

1.6.3 CONDUITS D'AIR FRAIS ET DE DESENFUMAGE

Sans objet.

1.6.4 CONDUITS DE FUMÉE DE CHAUFFERIE

Sans objet.

1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 CHUTES D'EAUX PLUVIALES

Débords de toiture en béton avec cheneau intégré (toiture traditionnelle) ou boîte à eau (toiture plates), descentes en aluminium, RAL selon choix architecte

1.7.2 CHUTES D'EAUX USÉES

En PVC dans gaines techniques.

1.7.3 CANALISATIONS EN VIDE SANITAIRE

En PVC.

1.7.4 BRANCHEMENTS AUX ÉGOUTS

Raccordement sur réseau du concessionnaire.

1.8 TOITURES

1.8.1 CHARPENTE

Selon plan, toiture plate ou charpente traditionnelle.

En cas de charpente, cette dernière sera réalisée en fermette industrielle, couverture et accessoires Selon plan.
La couverture sera réalisée en tuiles terre cuite, teinte au choix de l'architecte.
Chêneaux en béton étanché.

1.8.2 ÉTANCHÉITÉ ET ACCESSOIRES

Type étanchéité autoprotégée si nécessaire sur toitures plates et terrasses concernées.

1.8.3 VENTILATIONS ET CONDUITS DIVERS

Ventilation des chutes EU/EV en tuile d'égout en partie basse ou sortie d'air par closoir en partie haute ou en façade si contrainte technique.

Ventilation des chutes EU/EV en tuile d'égout en partie basse ou sortie d'air par closoir en partie haute ou en façade si contrainte technique.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS ÉQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 SOLS ET PLINTHES DES PIÈCES PRINCIPALES

Grès émaillé 60cm x 60cm ou équivalent, plinthes assorties en pose droite scellée, selon gamme proposée par le promoteur.

2.1.2 SOLS ET PLINTHES DES PIÈCES DE SERVICE

Idem 2.1.1

2.1.3 SOLS ET PLINTHES DES ENTRÉES ET DÉGAGEMENTS

Idem 2.1.1

2.1.4 SOLS DES BALCONS, LOGGIAS

Revêtement par dalles 60cm x 60cm sur plots sur terrasses et balcons. Coloris et finition au choix de l'architecte.

2.1.5 SOLS DES TERRASSES EXTERIEURES

Revêtement par dalles 60cm x 60cm sur plots sur terrasses et balcons. Coloris et finition au choix de l'architecte.

2.1.6 REVETEMENTS MURAUX DES PIÈCES DE SERVICE

Salle de bain et salles d'eau : Selon plan

Faïences en grès émaillé 30cm x 60 cm, au-dessus des baignoires et douches (3 cotés) y compris le tablier de baignoire, toute hauteur. Selon gamme proposée par le promoteur.

Cuisine : sans objet

WC : sans objet.

2.1.7 REVETEMENTS MURAUX DANS AUTRES PIÈCES

Sans objet

2.2 MENUISERIES EXTÉRIEURES

2.2.1 MENUISERIES EXTÉRIEURES DES PIÈCES PRINCIPALES

Selon plans :

Menuiseries en aluminium RAL 7016 pour les baies vitrées coulissantes du séjour au rez de chaussé.

Les autres menuiseries, seront en PVC RAL 7016.

Double vitrage isolant, nature et épaisseur de la lame d'air et des vitrages suivant étude thermique RT 2012 réglementaire et étude acoustique.

Vitrage SP10 pour menuiseries sans volet roulant.

2.2.2 MENUISERIES EXTÉRIEURES DES PIÈCES DE SERVICES

Idem 2.2.1

2.3 FERMETURES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE

2.3.1 PIÈCES PRINCIPALES

Suivant plans :

- pour les châssis des fenêtres et portes fenêtres :

Volet roulant à lames en aluminium RAL 7016 dans coffre tunnel à commande électrique.

- Pour la baie principale du séjour :

Volet roulant à lames en aluminium RAL 7016 dans coffre tunnel à commande électrique.

WC et cages d'escaliers : sans objet

2.3.2 PIÈCES DE SERVICE

Sans objet.

2.4 MENUISERIES INTÉRIEURES

2.4.1 HUISSERIES ET BÂTIS

Huisseries en medium blanc.

2.4.2 PORTES INTÉRIEURES

Portes en panneau de fibres à moyenne densité (MDF) structuré. Couleur blanche. Bec de cane à condamnation pour les WC et salles de bain.

Quincaillerie : Béquilles doubles traversantes avec plaque de propreté en aluminium anodisé ou brossé.

2.4.3 PORTES PALIÈRES

Huisserie métallique et bloc porte métallique.

Porte d'entrée métallique, équipée d'une serrure de sûreté 5 points, couleur RAL 7016, joint d'étanchéité périphérique.

2.4.4 PORTES DE PLACARDS

Sans objet.

2.4.5 PORTES DES LOCAUX DE RANGEMENT

Sans objet.

2.4.6 MOULURES ET HABILLAGES

Sans objet.

2.4.7 ESCALIERS

Sans objet.

2.5 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.5.1 GARDE-CORPS ET BARRES D'APPUI

Localisation et coloris suivant plans architecte.

Garde-corps en barreaudage acier ou alu ou relevés en béton selon plans architecte.

2.5.2 GRILLES DE PROTECTION DES BAIES

Sans objet.

2.5.3 OUVRAGES DIVERS

Sans objet.

2.6 PEINTURES, PAPIERS, TENTURES

2.6.1 PEINTURES EXTÉRIEURES ET VERNIS

2.6.1.1 Sur menuiseries

Sans objet.

2.6.1.2 Sur fermetures et protections

Sans objet.

2.6.1.3 Sur serrurerie

Peinture ou laquage usine.

2.6.1.4 Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous-face et rives des balcons

Sans objet.

2.6.2 PEINTURES INTÉRIEURES

2.6.2.1 Sur huisseries métalliques

Sans objet.

2.6.2.2 Sur huisseries bois

Peinture de couleur blanche si nécessaire

2.6.2.3 Sur portes intérieures

Sans objet (portes fin de chantier).

2.6.2.4 Sur murs

Pièces sèches : peinture acrylique finition mate

Pièces humides : peinture acrylique finition satinée

Dans le cas de cuisine ouverte sur le séjour, les murs seront en peinture mate de couleur blanche.

Peinture non lessivable.

2.6.2.5 Sur plafonds

Pièces sèches : peinture acrylique finition mate

Pièces humides : peinture acrylique finition satinée

Dans le cas de cuisine ouverte sur le séjour, les plafonds seront en peinture mate de couleur blanche

Peinture non lessivable.

2.6.2.6 Sur les canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers

Sans objet.

2.6.3 PAPIERS PEINTS

2.6.3.1 Sur murs

Sans objet.

2.6.3.2 Sur plafonds

Sans objet.

2.6.4 TENTURES (TISSUS, TOILES PLASTIFIÉES, ETC.)

2.6.4.1 Surs murs

Sans objet.

2.6.4.2 Sur plafonds

Sans objet.

2.7 ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

2.7.1 ÉQUIPEMENTS MÉNAGERS

Nota Bene : Les éviers, plaques, frigo etc figurants sur les plans de ventes, ne sont pas prévus et indiquent le positionnement des arrivées et évacuations d'eau.

Évacuation de l'évier en PVC en attente. Pose d'un siphon double pour raccordement de vidange de lave-linge et/ou lave-vaisselle (selon emplacement des équipements). Fourniture et pose du meuble évier non-compris.

Alimentation eau chaude et eau froide avec un té muni d'un robinet sur l'eau froide pour raccordement ultérieur des machines à laver.

Pas d'alimentation en gaz.

2.7.1.1 Appareils et mobilier

Sans objet.

2.7.1.2 Évacuation des déchets

Sans objet.

2.7.1.3 Armoire sèche-linge

Sans objet.

2.7.2 ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE

2.7.2.1 Distribution d'eau froide intérieure et extérieure

Par tube PER ou multicouche alimentant les appareils sanitaires. En encastré ou en apparent selon localisation.

Compteur d'eau (sous-compteur) dans un regard enterré

2.7.2.2 Distribution et production d'eau chaude individuelle

Par tube PER ou multicouche alimentant les appareils sanitaires, production d'eau chaude sanitaire par chauffe-eau thermodynamique individuel.

2.7.2.3 Évacuations

Canalisations PVC.

2.7.2.4 Distribution du gaz

Sans objet.

2.7.2.5 Branchements en attente

- Machine à laver le linge : une attente alimentation avec robinet d'arrêt, positionnement selon plans.
- Machine à laver la vaisselle : une attente alimentation avec robinet d'arrêt, positionnement selon plans.

2.7.2.6 Appareils sanitaires

Receveur de douche 90cm x 120cm, extraplat, localisation selon plan.

Paroi de douche fixe de 1,20 m verre transparent, ou autre dimension selon contrainte technique et accès.

Lave-mains eau froide dans WC, localisation selon plan.

WC suspendus en céramique avec réservoir attenant, mécanisme silencieux, économiseur 3/6l et abattant double, Modèle RIMLESS de chez DURAVIT, ou équivalent.

Deux robinets eau froide pour l'installation future d'un lave-linge et d'un lave-vaisselle et deux évacuations avec vidange, localisation selon plan.
Tous les sanitaires sont de couleur blanche.

2.7.2.7 Robinetterie

Robinetteries de type mitigeur de marque JACOB DELAFON modèle Brive C3, ou équivalent.

Douche : murale avec barre de douche pour flexible et douchette, robinetteries de type mitigeur de marque JACOB DELAFON modèle CITRUS, ou équivalent.

Accessoires divers

Sans objet.

2.7.3 EQUIPEMENTS DES SALLES DE BAIN ET/OU SALLE D'EAU

Meuble vasque avec 6 couleurs au choix, avec plan vasque intégré avec miroir et applique halogène.

Robinetteries de marque JACOB DELAFON modèle Brive C3, ou équivalent.

EQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

2.7.3.1 Type d'installation

Installation encastrée conforme aux prescriptions de la norme en vigueur NFC15-100. L'électricité a pour origine le tableau équipé d'un disjoncteur différentiel réglable suivant la puissance nécessaire. Répartition du courant par circuits en fils de cuivre de section conforme à la réglementation EDF. Protection sur chaque circuit par disjoncteurs divisionnaires. Liaison équipotentielle dans la salle de bains et salles d'eau.

2.7.3.2 Puissance à desservir

Villa T4 : 9 KVA

2.7.3.3 Équipement de chaque pièce

Appareillage blanc type NILOE de chez LEGRAND ou équivalent.

Les appareillages et leur nombre seront positionnés conformément aux plans de vente et seront conformes à la norme NFC15-100 à la date du dépôt de permis de construire.

▪ ENTREE

- 1 sonnerie ronfleuse dans le tableau abonné.
- 1 prise 16A + T.
- 1 point lumineux en plafond ou en applique commandé par va-et-vient.
- 1 détecteur avertisseur autonome de fumée

▪ CUISINE

- 1 point lumineux en plafond commandé par un simple allumage.
- 1 sortie de fils en applique sur évier.
- 4 prises 16 A + T, à hauteur du plan de travail.
- 3 prises de courant spécialisées 20 A + T
- 2 prises 16 A + T, dont une se trouvant à proximité immédiate de l'interrupteur du plafonnier. Sauf en cas de cuisine ouverte sur séjour, 1 seule prise de courant.
- 1 boîtier de connexion 32 A + T réservé aux plaques de cuisson
- 1 prise 20 A + T réservée au four
- 1 alimentation pour la hotte (hauteur 1,80cm au-dessus de la prise 32 A + T, ou point lumineux en applique.

- *SEJOUR*
 - 5 prises 16 A + T minimum (1 prises 16 A + T supplémentaire par tranche de 4 m² au-delà de 20m2), dont une se trouvant à proximité immédiate de l'interrupteur.
 - 1 point d'éclairage en plafond commandé par va-et-vient.
 - 1 prise TV FM SAT
 - 1 prise téléphone type RJ45 à côté de la prise TV

- *ESCALIER*
 - 1 point lumineux en plafond ou en applique commandé par va-et-vient.

- *DEGAGEMENT ÉTAGE*
 - 1 point lumineux en plafond commandé par un simple allumage
 - 1 prises 16 A + T

- *CHAMBRE PRINCIPALE*
 - 4 prises 16 A + T dont une à hauteur de l'interrupteur situé à l'entrée de la pièce. Pas de prise de courant commandée.
 - 1 point lumineux en plafond commandé.
 - 1 prise TV FM
 - 1 prise téléphone RJ45 à côté de la prise TV

- *AUTRES CHAMBRES*
 - 3 prises 16 A + T. Pas de prise de courant commandée.
 - 1 point lumineux en plafond commandé par va-et-vient.
 - 1 prise TV FM.
 - 1 prise téléphone RJ45.

- *SALLE DE BAIN*
 - 1 point lumineux en plafond, commandé par simple allumage.
 - 1 sortie de fils pour le bandeau d'éclairage en applique, commandé par simple allumage.
 - 2 prises 16 A + T dont une à hauteur de l'interrupteur situé à l'entrée de la pièce.
 - 1 liaison équipotentielle.
 - 1 alimentation électrique pour sèche-serviette.

- *WC*
 - 1 point lumineux en plafond, commandé par simple allumage.
 - 1 prise de courant étanche 16 A. + T à hauteur de l'interrupteur.

- **CELIER OU DEGAGEMENT WC**
 - 1 point lumineux en plafond, commandé par un simple allumage.
- **PORCHE**
 - 1 point lumineux en façade commandé par simple allumage ou "radar"
- **TERRASSE**
 - 1 Prise de courant étanche encastrée 16 A. + T.
 - 1 point lumineux en applique avec hublot commandé par simple allumage depuis l'intérieur.

2.7.4 CHAUFFAGE, CHEMINÉES, VENTILATIONS

2.7.4.1 Type d'installation

Le chauffage des séjours, cuisine et chambres se fera par pompe à chaleur, système gainable air/air.

L'unité extérieure sera positionnée accrochée à la façade coté voirie ou jardin selon localisation architecte.

2.7.4.2 Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieure de -5°C en extérieur

Suivant réglementation thermique

2.7.4.3 Autre appareil d'émission de chaleur

1 Sèche serviette électrique modèle ATOLL marque ACOVA (ou équivalent).

2.7.4.4 Conduits de fumée

La position d'un futur conduit de cheminée est prévue sur les plans.

La réservation dans le plancher haut du rdc sera réalisée, l'encoffrement dans la hauteur de l'étage sera réalisé en cloison Placostil.

Dans le cas d'une toiture tuile, le chevêtre sur la charpente sera réalisé ;

Dans le cas d'une toiture terrasse inaccessible, la souche maçonnée sera réalisée.

L'appareil d'émission de chaleur (cheminée, poêle à bois...) ainsi que le conduit, type poujolat sera à la charge du client.

2.7.4.5 Conduits et prises de ventilation

VMC avec groupe ventilateur ou sur le ballon thermodynamique (selon étude thermique), situé dans les faux-plafonds des combles ou sur dalle, pour extraction de l'air vicié en cuisine, salle de bains, WC avec bouches d'extractions raccordées. Dimensionnement et caractéristiques selon RT 2012.

2.7.4.6 Conduits et prises d'air frais

Grilles d'entrées d'air sur les menuiseries dans les pièces sèches selon RT 2012.

2.7.5 ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR DES PLACARDS ET PIÈCES DE RANGEMENT

2.7.5.1 Placards :

Sans objet.

2.7.6 ÉQUIPEMENT DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

2.7.6.1 TV + Satellite

1 prise TV dans le séjour.

1 prise TV dans chambre principale

Raccordement par antenne individuelle hertzienne (TNT)

2.7.6.2 Fibre optique et téléphone

1 prise téléphone type RJ45 dans le séjour et les chambres.

2.7.7 AUTRES ÉQUIPEMENTS

Sans objet

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1 CAVES, CELLIERS, GRENIERS

3.1.1 MURS OU CLOISONS

Sans objet.

3.1.2 PLAFONDS

Sans objet.

3.1.3 SOL

Sans objet.

3.1.4 PORTES D'ACCÈS

Sans objet.

3.1.5 VENTILATION NATURELLE

Sans objet.

3.1.6 ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Sans objet.

3.2 GARAGES

3.2.1 MURS OU CLOISONS

Murs périphériques et séparatifs en parpaings agglomérés ou briques.

3.2.2 PLAFONDS

Pour les garages des villas 7 à 10, dalle béton brute ou plancher poutrelles et hourdis béton

Pour les garages G1 à G6, charpente bois avec couverture tuiles.

3.2.3 SOLS

Sol béton brut.

3.2.4 PORTE D'ACCÈS AU SOUS-SOL

Sans objet.

3.2.5 PORTES DE GARAGE

Porte basculante en acier pour les villas 7 à 10 et volet roulant pour les garages G1 à G6.

3.2.6 VENTILATION MECANIQUE

Sans objet.

3.2.7 ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

1 point lumineux en plafond ou en applique selon cas, commandé par simple allumage

1 prise de courant 16 A + T.

3.3 PARKINGS EXTÉRIEURS

3.3.1 SOL

Revêtement au sol en enrobé.

3.3.2 DÉLIMITATION AU SOL

Peinture

3.3.3 SYSTÈME DE REPÉRAGE

N° de place et délimitation de place en peinture

3.3.4 SYSTÈME CONDAMNANT L'ACCÈS

Sans Objet

3.4 JARDINS PRIVATIFS

Un robinet de puisage sur la façade extérieure.

Clôtures grillagées simple torsion ou ganivelles d'environ 1,20m de hauteur.

Haies séparatives, positions selon plan.

Plantations suivant aménagement du permis de construire.

L'arrosage et l'entretien incombera aux futurs acquéreurs à compter de la livraison.

4. PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES À L'IMMEUBLE

4.1 HALL DE DISTRIBUTION DES VILLAS 4,5 ET 6

- Murs : agglomérés de parpaings, briques ou béton armé selon BET structure et BET thermique.
La face intérieure sera recouverte d'un enduit hydraulique
- Portes vitrées en acier ou en aluminium sans système de condamnation
- Revêtement de sol en béton désactivé, carrelage ou autre selon le choix de l'architecte
- Équipements électriques : Applique lumineuse en façade, point lumineux en plafond dans le hall.

5. ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX

5.1 BOITES AUX LETTRES

Boite aux lettres une face, agréée. Emplacement selon plan

5.2 CHAUFFAGE, EAU CHAUDE

5.2.1 ÉQUIPEMENT THERMIQUE DE CHAUFFAGE

5.2.1.1 Production de chaleur

Sans objet

5.2.1.2 Régulation automatique

Sans objet

5.2.1.3 Pompes et brûleurs

Sans objet

5.2.1.4 Accessoires divers

Sans objet

5.2.1.5 Colonnes montantes

Sans objet

5.2.2 SERVICES D'EAU CHAUDE

5.2.2.1 Production d'eau chaude commune

Sans objet

5.2.2.2 Pompes et brûleurs

Sans objet

5.2.2.3 Comptage général

Sans objet

5.2.2.4 Colonnes montantes Eau Chaude Sanitaire

Sans objet.

5.3 TÉLÉCOMMUNICATIONS

5.3.1 TÉLÉPHONE ET FIBRE OPTIQUE

Sans objet.

5.3.2 ANTENNES TV ET RADIO

Sans objet.

5.4 RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

Local ordure ménagère situé sur voirie

5.5 VENTILATION MÉCANIQUE DES LOCAUX

Sans objet.

5.6 ALIMENTATION EN EAU

5.6.1 COMPTAGE INDIVIDUEL

Dans niches ou regards de comptage.

5.6.2 SURPRESSEURS, RÉDUCTEURS ET RÉGULATEURS DE PRESSION, TRAITEMENT DE L'EAU

Sans objet

5.6.3 COLONNES MONTANTES

Sans objet

5.6.4 BRANCHEMENTS PARTICULIERS

- Eaux usées : Raccordement sur réseau public.
- Eaux pluviales : Bassin de rétention des eaux pluviales situé sous voirie. Raccordement des eaux de pluies au bassin.

5.7 ALIMENTATION EN GAZ

5.7.1 COLONNES MONTANTES

Sans objet.

5.7.2 BRANCHEMENT ET COMPTAGES PARTICULIERS

Sans objet.

5.7.3 COMPTAGES DE SERVICES GÉNÉRAUX

Sans objet

5.8 ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ

Depuis le réseau public existant.

5.8.1 COMPTAGES DES SERVICES GÉNÉRAUX

Sans objet

5.8.2 COLONNES MONTANTES

Sans objet.

5.8.3 BRANCHEMENT ET COMPTAGES PARTICULIERS

Alimentation du logement jusqu'au compteur situé dans le tableau.

Comptage électronique dans les tableaux électriques avec téléreport pour la relève des informations par EDF ou autre fournisseur.

Il appartient à chaque propriétaire d'effectuer les démarches vis à vis du fournisseur d'énergie pour l'alimentation définitive de son habitation.

6. PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES À L'IMMEUBLE ET LEURS ÉQUIPEMENTS

6.1. VOIRIES ET TROTTOIRS

Voirie réalisée en enrobé noir, accès piéton situé devant les villas réalisé en béton désactivé

6.2. ESPACES VERTS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DIVERS

6.2.1 PLANTATIONS :

Aménagement des espaces verts par plantation de végétaux conformes au volet paysager du permis de construire

6.2.2 ARROSAGE

Pour les parties communes : arrosage automatique par goutte sur le réseau général d'alimentation en eau

6.2.3 AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DIVERS :

Selon permis de construire

6.3. ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

6.3.1 ÉCLAIRAGE DES VOIRIES ET PARKINGS

Suivant localisation : soit par bornes lumineuses, soit par spots directionnels, soit par candélabres, l'ensemble étant commandé par un interrupteur crépusculaire ou une horloge de programmation, le tout au choix de l'architecte

6.4. CLÔTURES

Selon permis de construire en périphérie de la résidence

6.5. PORTES D'ACCÈS

6.5.1 ACCÈS

L'accès à la résidence se fera par :

Portail d'accès aux véhicules automatique battant commandé par émetteur situé en limite de propriété.

Portail d'accès aux piétons, ouvrant à la française, commandé par platine intratone, digicode et lecteur Vigik

6.6. RÉSEAUX DIVERS

6.6.1. EAU

Branchement sur le réseau existant

6.6.2. ÉLECTRICITÉ

Branchement sur le réseau existant

6.6.3. EAUX USÉES

Raccordement au collecteur existant par réseau gravitaire sur le collecteur public

6.6.4. EAUX PLUVIALES

Raccordement au collecteur existant par réseau gravitaire compris regard, grilles avaloirs nécessaires sur le collecteur public

6.6.5. TÉLÉCOMMUNICATIONS

Installation raccordée au réseau existant avec les chambres de tirage nécessaires Les maisons seront équipées de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique desservant chacun des logements

6.6.6. GAZ

Sans objet

6.7. ÉQUIPEMENTS DIVERS

Sans objet